

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ

COMMUNE DE TOUROUA

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUÉ DIVISION

TOUROUA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

TECHNICAL SERVICE

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°008/AAONO/CTRA/CIPM/2025 du 14/03/2025

RELATIF L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE LA ROUTE
COMMUNALE ENTRE OURO-FANDOU_KAREWA (DISTANCE : 12.00 KM) AVEC
CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART, COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA
BENOUÉ, REGION DU NORD

(En Procédure d'Urgence)

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS AU
TITRE DE L'EXERCICE 2025, RESSOURCES TRANSFERÉES A LA COMMUNE DE
TOUROUA.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Publics au titre de l'Exercice 2025 transféré, le Maire de la Commune de Tourouua, **Maître d'Ouvrage**, lance pour le compte de la Commune de Tourouua, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif à l'exécution des travaux de réhabilitation du tronçon de la route communale entre Ouro-fandou - Karewa (distance : 12.00 km) avec construction des ouvrages d'art, Commune de Tourouua, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux, conformément aux devis quantitatifs et estimatifs des prestations à réaliser, comprennent notamment :

- Installations
- Nettoyage et Terrassements
- Assainissement et Drainage
- Ouvrage d'art.

3. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante-cinq millions (65 000 000) Francs CFA**.

5. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises

dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics au titre de l'Exercice 2025, ressources transférées à la Commune de Touroua. Sur les lignes d'imputations budgétaires suivantes :

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode hors ligne.

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **un million trois cent mille (1 300 000) Francs CFA** ; soit 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté au Service Technique de la Commune de Touroua, dès publication du présent avis par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ainsi qu'au journal des marchés publics de l'ARMP. Tel : 699 64 38 68/694 81 07 77

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Service Technique de la Commune de Touroua, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de la Commune de Touroua.

12. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un (01) original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Service Technique de la Commune de Touroua au plus tard le **07/04/2025 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°008/AAONO/CTRA/CIPM/2025 du 14/03/2025

**RELATIF L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE LA ROUTE
COMMUNALE ENTRE OURO-FANDOU_KAREWA (DISTANCE : 12.00 KM) AVEC
CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART, COMMUNE DE TOUROUA, DEPARTEMENT DE LA
BENOUE, REGION DU NORD
(En Procédure d'Urgence)**

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Ces pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07/04/2025 à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Touroua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1 Principaux critères éliminatoires

Offre administrative

- Absence de caution de soumission ;

- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées.

Offre technique

- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur du soumissionnaire pour non-abandon d'un marché au cours des trois dernières années ;
- Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

Offre financière

- Absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, le BPU, le DQE) ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être impérativement produite en original, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

15.2 Principaux critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation Générale de l'Offre ;	03 critères
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire certifiant la visite du site	02 critères
3	Qualification et l'expérience du personnel ;	16 critères
4	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 critères
5	Méthodologie d'exécution des travaux.	13 critères
6	Capacité financière et Référence de l'entreprise.	07 critères

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 35 OUI sur 49 possibles à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Touroua et à la Délégation Départemental des Travaux Publics de la Béhoué.

19. Dénonciation d'acte de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 370 748/673 205 725.

20. Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Touroua, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Copies :

- DDMAP-BE
- ARMP/NO (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- PRESIDENT CIPM (POUR INFO)
- AFFICHAGE (POUR INFO)
- CHRONO/ARCHIVES/DOSSIER.

Touroua, le 14 MARS 2025

Le Maire de la Commune de Touroua
(**Maître d'Ouvrage**),



Mamadou Sanda
Maire de Touroua

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ

COMMUNE DE TOUROUA

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

BENOUÉ DIVISION

TOUROUA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

TECHNICAL SERVICE

Open National Invitation to Tender launch

N° 008/ONIT/TRA-C/ITB/2025 of 14/03/2025

**RELATIVE TO THE REHABILITATION OF THE SECTION OF
COUNCIL ROAD BETWEEN OURO-FANDOU – KAREWA (12.00 KM)
WITH CONSTRUCTION WORKS AND ART, TOUROUA COUNCIL,
BENOUÉ DIVISION, NORTH REGION.**

in Procedure of Emergency

FUNDING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF MINISTRY OF PUBLICS WORKS OF THE YEAR 2025

1. Subject of the invitation to tender

In view of the execution of the Public Investment Budget of the year 2025, the Mayor of Touroua Council (Contracting Authority) hereby launches for the account of the Touroua Council (Project Owner), an Open National Invitation to Tender in Procedure of Emergency for the works of the rehabilitation works of the section of council road between Ouo-fandou – Karewa (16.00 km) with construction works art, Touroua Council, Bénoué Division, North Region.

2. Nature of works

For each share, the works subjects of this contract include:

- Installations
- Cleaning and Earthworks
- Purification-Drainage
- Art works

3. Allotment

The works object of this Open National Invitation to Tender consists to one share.

4. Estimated cost

The estimated cost of the operation following prior studies is **sixty five millions (65 000 000) CFA Francs.**

5. - Execution deadline

The maximum execution deadline provided by Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be **to four (04) months.**

6. Participation and origin

The participation is open to equality of conditions in all enterprises of Cameroonian right installed in Republic of Cameroon and filling the conditions taken in the Particular Regulation of call of offers (RPAO), which makes the object of the piece N° 03 of the present File of call of offers

7. Funding

The works object of the present call of offers is financed by the Ministry of Public Works Public Investment Budget of the year 2025.

8. Bidding method

The mode of submission selected for this consultation is offline mode.

9. Provisional bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 14 of the Tender File (TF), of an amount of **one million and three hundred thousand (1 300 000) Francs CFA** and valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids. The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorised by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be accepted.

10. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours by the Cell of support to the launching of the Calls of offers to the Technical Service of Touroua Council, since publication.

11. Acquisition of tender file

The file may be obtained at secretariat office of Mayor of Touroua Council as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **eighty thousand (80 000) CFA francs** payable at the **Touroua Municipal Treasury**.

12. Submission of offers

Each offer drafted in English or French in **seven (07) copies**, including **one (01) original six (06) copies** marked as such, should reach at the Technical Service of Touroua Council, later than **07/04/2025** at **11 a.m.** local time and should carry the inscription:

Open National Invitation to Tender launch

N° 008/ONIT/TRA-C/ITB/2025 of 14/03/2025

**RELATIVE TO THE REHABILITATION OF THE SECTION OF
COUNCIL ROAD BETWEEN OURO-FANDOU – KAREWA (12.00 KM)
WITH CONSTRUCTION WORKS AND ART, TOUROUA COUNCIL,
BENOUÉ DIVISION, NORTH REGION.**

in Procedure of Emergency

13. Admissibility of offers.

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared in admissible; especially the absence of a valid certified check or a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

14. Opening of bids

The bids shall be opened in single phase.

The opening of the administrative documents and the technical financial offers shall take place on **07/04/2025 at 12 a.m.** local time by the Touroua Council Tenders Board. Only, bidders may attend or be duly represented by a person of their choice.

15. Evaluation criteria

The evaluation of the offers will be done in three (03) stages:

- Step 1: Verifying the compliance of each bidder's administrative file.
- Step 2: Technical evaluation of administratively compliant tenders.
- Step 3: Verification of the financial offers of companies whose offers have been recognized technically qualified and administratively compliant.

The evaluation criteria for the tenders are as follows:

15.1 Main elimination criteria :

Administrative documents

- False declaration or falsified document;
- Non-compliance after 48 h of a document in the administrative file;
- Absence of valid certified a bid bond.

Technical offer

- False declaration or falsified document
- Technical note below the minimum threshold (70%)
- Absence of a declaration for non-abandon of a previous contract in three years.
- Absence of integrate charter;
- Absence of an engagement declaration to respect the environment and social clauses;

Financial offer

- Incomplete or non-compliant offer
- Non-conformance of the submission template
- Absence of a quantified unit price
- Absence of a sub-detail of unit prices

At the risk of dismissal, the guaranty of submissiveness must be produced imperatively in original, the other pieces in original or in copies certified compliant. These administrative justifications must date less than three (03) months and to be compliant to the models.

15.2 Essential criteria

The relative criteria to the qualification of the candidates will carry to indicative title on:

General presentation of the tender	03 criteria
The candidate declaration certified the site visiting	02 criteria
Experiment and qualification of the employees	16 criteria
Availability of the equipment	08 criteria
Methodology of execution and scheme of work	13 criteria
Financial capacity and References of the company	07 criteria

PS: Only the tenderers having gotten 70% of yes to the technical assessment will be admitted to the financial analysis.

16. Award

The Contracting authority will assign the market to the tenderer whose offer has been recognized compliant for the main thing to the File of offer call and that arranges some requisite technical and financial capacities to execute the Market in a satisfactory way and whose offer has been valued least saying while including the proposed discounts if the case arises.

17. Duration of Validity of offers

Bidders will remain committed to their offers for 90 days from the deadline set for the submission of

tenders.

18. Further information

Complementary information which could be technical in nature can be obtained from the Secretariat office of Mayor of Touroua Council and the Divisional Delegation of Public Works of Benue.

19. Denunciation of act of Corruption and badly practical

For each attempt of corruption or for badly practical events please call MINPC or send a SMS to the following numbers: 699 370 748/673 205 725.

Touroua, on 14 MARS 2025

Copy:

- DDMAP-BE
- ARMP/NO (POUR PUBLICATION ET ARCHIVAGE)
- PRESIDENT CIPM-TRA (POUR INFO)
- AFFICHAGE (POUR INFO)
- CHRONO/ARCHIVES/DOSSIER

Mayor of Touroua Council

(Contracting Authority)



Mamadou Sanda

Maire de Touroua